La Nouvelle Barégeoise

Bulletin municipal de la Commune de BAREGES - N° 1 / 2009

Edito

La neige est arrivée très tôt cet hiver et les vacances de Noël et Février nous ont permis d'accueillir de nombreux hôtes ; Toute l'équipe municipale vous souhaite une année 2009 pleine de bonheur.

Les dossiers traités lors de ces premiers mois passés à la gestion de la commune, ne nous ont laissé que peu de temps pour vous rendre compte. J'espère que ce premier bulletin répondra aux questions que vous vous posez et s'il ne suffit pas, tous les membres du conseil municipal sont à votre disposition pour expliquer ou pour recueillir vos suggestions.

Vie Municipale

Composition du Conseil Municipal et des Commissions

Conseil Municipal

Emmanuel CORRET (Maire)
Laurent MARCOU (1er Adjoint)
Pascal ARRIBET (2ème Adjoint)
Michelle LONS (3ème Adjoint)
Eric CASTANG
Joël CAUSSIEU
Laurent CRAMPE
Alain HONTA
Serge LEPIC
Thierry LOO
Patrick VERNE

Commission Appel d'Offres

Emmanuel CORRET
Eric CASTANG
Serge LEPIC
Laurent MARCOU

Commission Travaux Personnel

Laurent MARCOU
Pascal ARRIBET
Joël CAUSSIEU
Laurent CRAMPE

Commission Finances Budget

Emmanuel CORRET
Laurent MARCOU
Pascal ARRIBET
Eric CASTANG
Serge LEPIC

Commission Urbanisme Natura 2000

Emmanuel CORRET
Laurent MARCOU
Pascal ARRIBET

Commission Hélios

Emmanuel CORRET
Pascal ARRIBET
Eric CASTANG
(délégué Copropriété)

Commission Ecole

Emmanuel CORRET
Laurent MARCOU
Pascal ARRIBET
Michelle LONS

Commission Défense

Emmanuel CORRET
Laurent MARCOU
Pascal ARRIBET
Michelle LONS

Commission Restaurants Discothèque

Michelle LONS
Alain HONTA
Patrick VERNE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Création d'un nouvel organisme. Le C.C.A.S. a été créé au cours de l'année 2008. Celui-ci a pour mission principale de venir en aide, en général financièrement, aux habitants de la Commune de Barèges.

Pour l'année 2008, le C.C.A.S. a donné aux familles de la Commune une aide pour le paiement des forfaits saison du Domaine du Tourmalet. Cette participation s'est élevée : à 40 € pour les enfants et à 147 € pour les moins de 18 ans.

Les Membres du C.C.A.S.

M. Emmanuel CORRET
M. Pascal ARRIBET
Mme Michelle LONS
M. Joël CAUSSIEU
M. Alain HONTA
Mme CASTERAS Mireille
M. LABOISSETTE François
Mme MIDAN Monique
Mme MOINARD Patricia

Le Budget Communal en 2008

Pour la conception des différents budgets (principal et annexes), la volonté communale a été de :

- maîtriser l'ensemble des dépenses,
- réaliser des économies et réduire certaines dépenses « superflues »,
- ne pas augmenter les impôts.

Sur ce dernier point, le conseil municipal a stabilisé les taux d'imposition et n'a pas suivi les recommandations de la Cour Régionale des Comptes, qui préconisait une augmentation générale de 25% pour la fiscalité communale en 2008.

Dans cette même optique, devant les difficultés budgétaires, les nouveaux élus ont montré l'exemple en fixant leurs indemnités (maire et adjoints) au minimum, diminuant ainsi par 3 le montant de cette dépense. De même, concernant le personnel communal, une secrétaire de mairie (Mlle TICO Céline) s'est mise en disponibilité, nous avons fait le choix de ne pas remplacer ce poste. Les tâches du poste ont été réparties sur les deux autres secrétaires de mairie (Mlle ABADIE et Mme THEVENET) qui ont accepté ce surplus de travail. L'équipe municipale tient particulièrement à remercier leurs efforts.

Cette rigueur budgétaire a permis de poursuivre les travaux en cours et de dégager un autofinancement de 300 000 € pour financer les investissements (Route du Lienz, Menuiserie résidence Eth Clot) sans avoir recours à l'emprunt. Pour les projets en cours, nous avons abandonné le dossier d'aménagement des Artigalas qui nous semblait d'une part être assez onéreux budgétairement et d'autre part, ne pas être une priorité par rapport au Village.

Budget Principal de la Commune : montant total de **2 426 631 €**

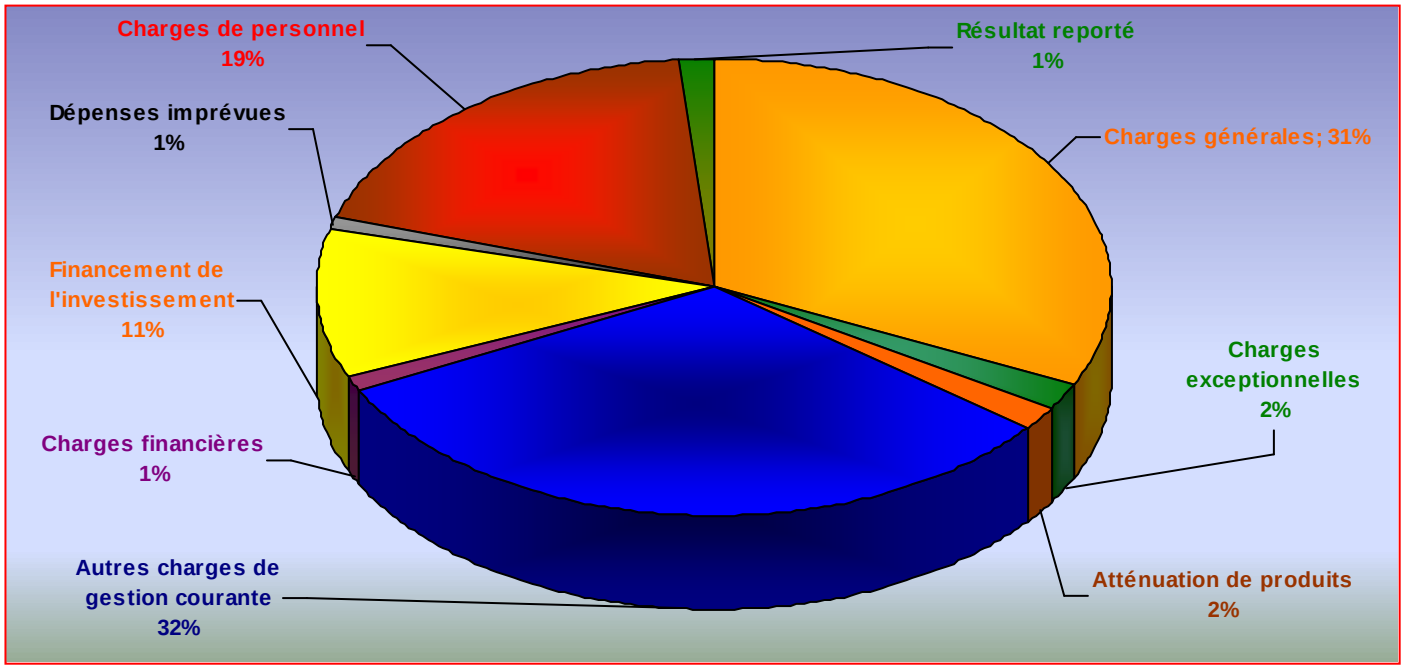

Subventions aux Budgets Annexes

Office de Tourisme :	222 609 €
Point Service :	13 623 €
Assainissement :	11 859 €
C.C.A.S. :	3 500 €

(Centre Communal d'Action Sociale)

Subventions Organismes et Associations

Léo Lagrange (Hélios) :	69 578 €
Club Avalanche :	19 620 €
Escrime :	5 000 €
OCCE COOP Scolaire :	4 600 €
ASSOS Tomate	3 000 €
Handiski Mlle TYACK	3 000 €

L'intercommunalité

Depuis la fin de l'année, notre village est entré dans la communauté de commune du Pays Toy dont le projet est le développement économique et l'aménagement de l'espace. Il était important d'intégrer une structure intercommunale avant le début de l'année 2009. Sans cela, Barèges aurait perdu les avantages des zones de revitalisation rurales (mesures fiscales et sociales). Nous avions deux choix possibles : intégrer la Communauté de Haute Bigorre (CCHB) qui existe depuis 1994 ou collaborer à l'élaboration du projet d'intercommunalité du Pays Toy. Nous avons décidé de choisir la deuxième solution ; en effet, il nous semble important de maintenir l'identité valléenne et de se donner les moyens de participer au développement économique du Pays Toy Nous espérons que cette structure, bâtie sur les contours du SIRTOM, permettra entre autres de réaliser des économies en mutualisant les installations publiques. Notre contribution financière à ce nouvel organisme sera financée sur nos recettes fiscales sans augmentation des taux d'imposition.

Aujourd'hui, la vice-présidence liée au développement économique est assurée par Monsieur le Maire de Barèges.

Cadre de Vie

Eau – Aménagement du réseau

Les travaux du captage du Lat Det Ca se sont terminés en septembre 2008. Depuis le mois d'octobre, le nouveau captage dessert les quartiers de Tournaboup, du Hameau Rollot, du Lienz, de Pourtazous et une partie du village. Le coût global de cette opération a été de 1 450 879 € subventionnée à hauteur de 720 000 € par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.
Au montant initial des travaux, une dépense supplémentaire de 48 700 € a dû être engagée, correspondant à une plus-value sur le marché pour l'installation du chantier, le délai d'exécution et des travaux d'évacuation.

Les compteurs d'eau. La mise en place des compteurs d'eau est une obligation imposée par l'Etat, la date butoir de leur mise en service était fixée au 1er janvier 2009. Les travaux commencés à l'automne se termineront au premier semestre 2009. Leur coût s'élève à 116 159 €. Le Conseil Général a apporté 46 464 €. Un compteur est mis en place pour chaque branchement, même si les résidences sont en copropriétés. Cependant des compteurs divisionnaires peuvent être installés sur demande des propriétaires, à leurs frais, auprès de la mairie. La facturation au mètre cube devrait commencer au cours de l'année 2009. Nous vous informerons prochainement des tarifs mis en place.

Nous sommes conscients des désagréments provoqués par ces travaux et nous vous remercions de la patience dont vous faites preuve.

Assainissement – Renforcement et Etude du réseau

Des travaux d'aménagements ont été effectués pour augmenter la capacité de la station d'épuration afin d'envisager la réalisation de nouveaux lits et ne pas bloquer l'urbanisation future du village. Coût des travaux : 53 820 € .

Sur le réseau d'assainissement, de nombreux problèmes de raccordement ont été constatés. Des branchements d'eaux usés avaient été raccordés sur le réseau pluvial entraînant des rejets d'eau usée dans le milieu naturel (notamment derrière la résidence de l'Ayré). Afin de vérifier tout le réseau du village nous avons lancé une étude, dont le coût s'élève à 34 970 € , subventionnée à hauteur de 2 798 € . En conséquence, ne soyez pas surpris par les tests qui seront réalisés avec des colorants en ce début d'année.

Zoom sur les travaux

- **Route du Lienz :** réhabilitation de la chaussée ; montant des travaux : 166 000 € , dont subvention du Fonds d'Aménagement Rural (FAR) de 7 622 € .

- **Résidence Eth Cloth (ancienne Gendarmerie) :** réfection de l'ensemble des menuiseries ; montant des travaux : 44 862 € , dont subvention de 21 600 € .

- **Ecole :** travaux de peinture et aménagement pour mise en conformité (porte pour sortie de secours et alarme incendie) ; montant des travaux : 5 645 € .

Education, Petite enfance et jeunesse

Dispositif d'accueil des élèves en cas de mouvement social. Les communes doivent mettre en place un dispositif d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques durant le temps scolaire obligatoire lorsqu'une grève importante des enseignants est prévue avec au moins 25 % des enseignants annoncés grévistes. La loi instituant ce droit d'accueil a été promulguée depuis le 20 août 2008.

Nous avons mis en place ce dispositif au sein de l'école : d'une part, avec le personnel : Mlle Sandrine MIDAN et Mme Cathy CASTERAN ; et, d'autre part, avec le personnel du centre Hélios : Mme Monique MIDAN et Mlle Angélina BUNICHON.

Domaine du Tourmalet

Une équipe nouvelle à la tête de notre Station. Les relations, principalement avec la nouvelle équipe campanoise, mais aussi avec celles de Sers et Bagnères nous permettent de travailler en synergie pour une seule et même Station. Les efforts d'économie demandés par le Conseil de Régie aux employés sont considérables.

En juillet, la Cour Régionale des Comptes (CRC) a émis un avis demandant à la Régie InterCommunale du Tourmalet (RICT) de redresser les budgets de fonctionnement et d'investissement et de poursuivre les efforts de gestion permettant d'aboutir à l'équilibre des comptes. Au final, ce sont les communes qui renfloueront cette année, pour la première fois, la Station à hauteur de 500 000 €. Pour Barèges, l'effort financier sera de 167 500€. Le Conseil de Régie avait planifié au printemps l'aménagement du parking de Tournaboup et la création des bâtiments (billetterie, poste de secours, sanitaires, restaurant …)
Mais l'avis de la CRC a bloqué les investissements. La Commune a alors réfléchi et travaillé sur la possibilité de prendre à sa charge le goudronnage du parking. Cependant, lorsque le rapport de la CRC a été définitif et que le montant de la dette incombant à la Commune nous a été communiqué, nous avons fait « machine arrière » et décidé de ne pas endetter d'avantage la Commune cette année.

Par conséquent, les travaux RICT réalisés cette année se sont limités : mise en conformité du Télécabine Pourteilh, démontage des téléskis Souris, travaux sur les pistes, création d'un booster sur le secteur Caoubère afin d'accélérer la production de neige de culture. Il n'en demeure pas moins que le goudronnage du parking reste une priorité. Tous ces constats vont nous amener à étudier dans le courant de l'année les différentes solutions de gestion et les évolutions de structures pouvant nous protéger de tels déboires.

Les Projets

La signalétique du village va être améliorée. En effet, cela concerne la mise en valeur des bâtiments municipaux (mairie, office de tourisme). Nous avons obtenu une subvention du conseil général de 6 000 €, pour un montant de l'opération de 30 000 €.

Stationnement. Nous allons créer vingt places de stationnement au niveau de la rampe d'accès de l'Hospitalet. En effet, le mur de soutien de l'une des rampes menace de s'effondrer sur la chaussée à cause des infiltrations d'eau. Ainsi un seul accès sera maintenu et un terrassement permettra de réaliser un parking.

Urbanisme. L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient de s'achever. De nombreuses réunions ont lieu et le commissaire enquêteur doit rendre son rapport. Nous ne savons pas pour l'heure si le PLU sera accepté. En effet la chambre d'agriculture regrette de ne pas avoir été associée au projet en 2007, lors de sa réalisation. Aujourd'hui, l'extension vers Pourtazous pose des problèmes aux éleveurs. Il nous faudra, Lorsque, le rapport sera rendu public, refaire un nouveau PLU ou modifier le document actuel en tenant compte des contraintes de l'agriculture de montagne.

Domaine du Tourmalet. En collaboration avec la RICT, nous allons essayer de réaliser au plus vite le parking de Tournaboup. Nous souhaitons également ouvrir une remontée l'été, ce qui permettrait aux promeneurs et aux pratiquants du VTT de profiter du site de la Laquette. De même, cette ouverture aurait pour effet de fixer la clientèle sur le village en créant une activité nouvelle.

Cadre de vie. A plus longue échéance, nous sommes en relation avec les services de l'Etat (DDEA) qui devraient nous aider à améliorer le cœur du village (circulation, embellissement). Aussi, nous travaillons, avec leur collaboration, sur l'aménagement du carrefour des Thermes et sur la possibilité de créer une zone roulante à 30 km/h sur la partie haute de la commune depuis l'établissement thermal jusqu'à la sortie du village.

Hébergement. Un projet de résidence de tourisme (55 appartements), conduit par la société LP Promotion, est en cours de réalisation. Celui-ci se situe au niveau du carrefour de Sers (Pré Crampette) à Cabadur.

Nouveauté

Les Thermes de Barèges sont, aujourd'hui, entièrement ouverts. Vous pouvez dès à présent profiter du nouvel espace thermoludique.
Renseignements au **05 62 92 68 02** et informations sur **www.thermes-bareges.com**